



Conseil économique et social

Distr. générale
2 avril 2014
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2014

19-28 mai et 6 juin 2014

Rapports quadriennaux pour la période 2009-2012 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. European AIDS Treatment Group	3
2. Generations United	5
3. Société impériale orthodoxe de Palestine	6
4. Conseil des Innus du Nitassinan (Innu Nation)	7
5. Institute for War and Peace Reporting	8
6. Fédération internationale des femmes des carrières juridiques	10
7. Kuwait Information Technology Society	12
8. Conseil méditerranéen des brûlures et désastres du feu	13
9. Association nationale des économistes de Cuba	15
10. Association internationale pour les droits des veuves	16
11. Women and Memory Forum	18
12. Women for Women's Human Rights – New Ways	19



13. Conseil mondial du peuple russe	21
14. Association des centres du commerce international	23
15. Zonta International	25

1. European AIDS Treatment Group

Statut spécial accordé en 2005

Introduction

Le European AIDS Treatment Group (Groupe européen pour le traitement du sida, EATG) est un réseau européen de militants nationaux comprenant plus de 110 membres dans 40 pays d'Europe. Ces membres représentent différentes populations et différents pays affectés par le VIH et le sida. Depuis sa création, le Groupe représente et défend les intérêts en matière de traitement des personnes vivant avec le VIH et le sida. Ses activités cherchent à faire connaître les moyens de traitement et à mobiliser l'opinion en faveur d'un traitement du sida. Le Groupe considère aussi les maladies de cortège, qui affectent également les personnes vivant avec le VIH, ainsi que les problèmes de santé qui accroissent considérablement le risque de contamination par le VIH. Au cours des dernières années, le Groupe a élargi ses activités aux co-infections telles que l'hépatite C, l'hépatite B et la tuberculose. Le domaine géographique principal de son action est l'ensemble des États membres du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé. Cependant, le Groupe examine toutes les perspectives potentielles de collaboration et de soutien à des efforts semblables dans d'autres régions du monde.

Buts et objectifs de l'organisation

Les activités du Groupe portent principalement sur une formation élémentaire aux méthodes de traitement et la sensibilisation en faveur d'un traitement. L'un des principaux objectifs du Groupe, lors de sa fondation en 1992, était d'élaborer simultanément des thérapies contre le sida en Europe, c'est-à-dire non seulement les thérapies antirétrovirales mais également le traitement des infections opportunistes et autres maladies de cortège du sida. L'accès aux meilleurs traitements disponibles est l'un des principaux objectifs du Groupe. Il s'agit de l'accès de toutes les personnes qui peuvent profiter du traitement, et notamment les « populations en marge » que sont les toxicomanes, les femmes, les enfants, les migrants, ceux qui souffrent d'hépatite ou de tuberculose, les hémophiles et autres, ainsi que l'accès des patients à un traitement à toutes les phases de leur infection par le VIH (notamment de première ligne, récupération) et dans tous les pays européens (selon la définition de la région européenne de l'OMS).

Changements importants au sein de l'organisation

Le Groupe européen pour le traitement du sida a réussi à mettre au point un modèle d'organisation qui concerne trois grands domaines de compétence : la sensibilisation, la recherche et l'éducation. Le Groupe a également pu susciter des changements politiques à tous les niveaux, depuis le niveau local jusqu'aux entités européennes et mondiales. L'inclusion des co-infections par le virus de l'hépatite C et le bacille de la tuberculose constitue une évolution critique de son action. Son travail sur le virus de l'hépatite C et les réunions tenues à Sitges (Espagne) ont été très précieux pour mobiliser les chercheurs sur l'infection par le virus de l'hépatite C chez les personnes séropositives.

Contribution aux activités de l'ONU

La collaboration entre le Groupe et les Nations Unies a lieu principalement dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Le Groupe est représenté au Conseil de coordination d'ONUSIDA, qui travaille sur les questions des droits de l'homme et du financement de la prévention du VIH, notamment. L'un des membres du Groupe prend part à l'examen de la réponse au VIH du Groupe de référence d'ONUSIDA sur le VIH et les droits de l'homme.

Le Groupe copréside le Forum de la société civile sur le VIH. Les réunions du Forum comprennent une mise à jour communiquée par le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies, le Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé, ONUSIDA et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, ainsi que les rapports sur l'action des présidences de l'Union européenne concernant le VIH et le sida,

Participation aux réunions de l'ONU

Le Groupe a participé aux préréunions et réunions (33^e) du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA de 2009 à 2012 et à la réunion du Groupe de référence d'ONUSIDA sur le VIH et les droits de l'homme.

Coopération avec des organes des Nations Unies

Le Groupe collabore surtout avec ONUSIDA. Le 20 septembre 2012, le Groupe, aux côtés de la Deutsche AIDS-Hilfe de la Fédération internationale pour la planification familiale a organisé à Berlin un séminaire sur la criminalisation du VIH. La réunion, organisée en partie avec le soutien de l'Initiative de lutte contre le VIH en Europe, a réuni des représentants de la société civile venus de l'ensemble de l'Europe et de l'Asie centrale, des spécialistes des droits de l'homme, des magistrats du parquet, des médecins, des parlementaires et des représentants d'ONUSIDA et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La plupart des activités du Groupe sont en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement, car le Groupe met l'accent sur l'accès (ou l'absence d'accès) au traitement, aux soins, aux tests de dépistage et à la prévention. On peut citer en exemple le lien par satellite organisé le 17 juillet 2011, à Rome, pour la sixième Conférence de la Société internationale du sida sur la pathogénèse du VIH, le traitement et la prévention de l'infection, sur le thème « Lutte contre l'épidémie : la promesse de la prévention par les antirétroviraux », conférence au cours de laquelle ONUSIDA était invité comme intervenant.

2. Generations United

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

L'association Generations United est la plus ancienne et la plus importante organisation internationale non gouvernementale travaillant uniquement au service de la promotion de stratégies, programmes et politiques intergénérationnelles. L'association regroupe plus de 100 organisations internationales, nationales, étatiques et locales représentant plus de 70 millions d'Américains. C'est la seule organisation qui plaide pour la réalisation mutuelle du bien-être des enfants, des jeunes et des personnes âgées.

Buts et objectifs de l'organisation

Generations United cherche à éduquer les responsables politiques et le public en général au sujet des impératifs économiques, sociaux et personnels de la coopération entre générations. Par ses publications, son site web, sa base de données sur ses programmes et la formation de spécialistes, Generations United constitue une tribune pour tous ceux qui travaillent avec les enfants, les jeunes et les personnes âgées pour étudier des domaines d'intérêt commun tout en célébrant la richesse propre à chaque génération.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

Après une réunion du Groupe d'experts sur la solidarité entre générations tenue en 2009 à New York, Generations United a publié en 2010 un chapitre de l'ouvrage intitulé *Intergenerational Solidarity: Strengthening Economic and Social Ties*, ouvrage qui a été traduit en espagnol en 2011. L'organisation offre également des avis sur les pratiques intergénérationnelles au Bangladesh Youth Leadership Centre, à la Korea Association of Senior Welfare Centers et à la Fondation Koerber (Allemagne).

Participation aux réunions de l'ONU

Aucune participation n'est à signaler.

Coopération avec des organes des Nations Unies

En 2011, Generations United a collaboré avec d'autres ONG à la rédaction de l'un des trois documents de référence sur la question « Politiques et programmes soutenant les relations intergénérationnelles » qui sera examiné à l'occasion de la toute prochaine célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille (2014).

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'action menée pour soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement est intimement liée à l'ensemble du travail de Generations United. En 2012, l'Association a publié « Hunger and Nutrition in America: What's at Stake for Children, Families and Older Adults ». L'initiative Seniors4Kids de l'organisation préconise d'investir dans l'éducation préscolaire, les programmes de santé de l'enfance, la distribution de petits déjeuners et déjeuners dans les écoles.

3. Société impériale orthodoxe de Palestine

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

Fondée en 1882, la Société impériale orthodoxe de Palestine est la plus ancienne organisation non gouvernementale de Russie. La Société entretient des liens historiques avec les pays du Moyen-Orient et de la région méditerranéenne.

Buts et objectifs de l'organisation

Les principaux objectifs de la Société sont d'établir et de développer des relations humanitaires, culturelles, scientifiques, religieuses et sociales avec les populations du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de préserver l'héritage culturel orthodoxe, de développer les relations entre la Russie et les pays du Moyen-Orient et de contribuer à l'organisation de pèlerinages orthodoxes. Pour atteindre ses objectifs, la Société impériale orthodoxe de Palestine s'appuie sur le potentiel et les perspectives de ses filiales dans la région. En juin 2012, pour célébrer le 130^e anniversaire de sa création en Russie et à l'étranger, une importante exposition internationale a eu lieu dans le Hall central des expositions de Moscou avec la participation de plusieurs célèbres musées russes, de l'Église orthodoxe russe et d'experts étrangers. Des séminaires, des conférences et des échanges culturels ont également eu lieu en Israël, en Palestine, en Jordanie, au Liban et dans d'autres pays du Moyen-Orient.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

Durant la période considérée, la Société impériale orthodoxe de Palestine a aidé à créer le Musée russe de Jéricho (Palestine) avec son parc, où l'on peut voir des expositions archéologiques, ainsi que le Centre scientifique et culturel de la Fédération de Russie à Bethléem (Palestine); la Société a également commencé la construction d'établissements secondaires à l'intention des Arabes de confession orthodoxe. La Société impériale orthodoxe de Palestine entreprend des travaux humanitaires pour aider les habitants de la République arabe syrienne. Elle a ainsi distribué 70 tonnes de vivres, de médicaments et de fournitures scolaires.

Participation aux réunions de l'ONU

Aucune participation n'est signalée.

Coopération avec des organes des Nations Unies

Aucune coopération n'est signalée.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Société aide à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement par ses programmes éducatifs et la construction d'établissements scolaires secondaires au Moyen-Orient, ainsi que par la préservation du patrimoine culturel et le renforcement des relations d'amitié avec les peuples du Moyen-Orient et de la Méditerranée. Au cours des trois dernières années, la Société a aidé à construire le Centre pour la science et la culture en Palestine. La Société détache régulièrement des enseignants russes dans les établissements secondaires locaux. Elle mène activement des activités humanitaires dans la région, notamment en République arabe syrienne, en envoyant par exemple du matériel médical à l'Hôpital central de Damas (défibrillateurs, ventilateurs, couveuses, fauteuils roulants et fournitures médicales). La Société a également envoyé des avions pour distribuer des couvertures et autres articles de première nécessité en Syrie pour les Syriens ayant perdu leur logement.

4. Conseil des Innus du Nitassinan**Statut consultatif spécial accordé en 1997****Introduction**

Le Conseil des Innus du Nitassinan est un organe international qui représente la nation innue, et notamment les 20 000 Innus qui se trouvent dans 11 localités dans l'Est du Québec et le Labrador (Canada).

Buts et objectifs de l'organisation

Le Conseil s'attache à sensibiliser, promouvoir et soutenir l'action des organismes innus qui cherchent à faire progresser, à tous les niveaux, l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels de cette population, par la représentation, le démarchage et les négociations aux niveaux national et international.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

Le Conseil des Innus du Nitassinan participe activement aux travaux de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et il a été un membre actif de l'équipe autochtone durant les négociations du Protocole de Nagoya. Le Conseil est la première organisation autochtone du Canada à avoir traduit dans la langue des Innus la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Participation aux réunions de l'ONU

Des représentants du Conseil des Innus du Nitassinan ont assisté à des réunions de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones en 2009, 2010, 2011 et 2012.

Coopération avec des organes de Nations Unies

Le Conseil des Innus du Nitassinan a participé aux négociations qui ont conduit à l'adoption du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (Convention sur la diversité biologique). À Montréal, par l'intermédiaire du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le Conseil des Innus a été un participant autochtone actif aux négociations conduisant à l'accord sur le Protocole de Nagoya.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Par une action éducative, des publications, et grâce à des relations avec les médias régionaux, locaux et nationaux au Canada, le Conseil communique avec la population et l'informe, dans la langue autochtone, au sujet de l'importance de l'action des Nations Unies au regard des objectifs du Millénaire pour le développement.

5. Institute for War and Peace Reporting

Statut consultatif spécial accordé en 1997

Introduction

L'Institute for War and Peace Reporting (Institut de reportage de guerre et de paix) permet de s'exprimer aux personnes vivant sur la ligne de front d'un conflit ou en pleine situation de crise et de changement. De l'Afghanistan au Zimbabwe, l'Institut aide des personnes se trouvant dans certains des endroits les plus dangereux à accéder à l'information dont elles ont besoin pour susciter un changement positif dans l'existence quotidienne en obligeant les pouvoirs publics à rendre compte de leurs actes, en exigeant une solution constructive, en renforçant la société civile et en veillant au respect des droits de l'homme. Dans une situation de guerre, de dictature ou de transition politique, l'Institut aide les journalistes locaux en assurant la formation, renforce les médias locaux et est en relation avec la société civile et avec les pouvoirs publics pour veiller à ce que l'information atteigne bien ses destinataires.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Institut contribue à une transformation fondamentale des zones de conflit et de crise en lançant des projets à impact rapide tout en s'engageant à long terme, en tentant de réunir de multiples donateurs et souvent en établissant des institutions locales viables. La base de son action consiste à promouvoir la liberté d'expression, la responsabilisation et l'avènement de sociétés sans exclusive. Parmi les thèmes traités figurent le reportage dans les zones de conflit, les droits des femmes et des journalistes, la situation des droits de l'homme et la justice, l'éducation des jeunes,

la couverture des consultations électorales dans les sociétés en guerre ou qui sortent d'un conflit, ainsi que la gouvernance et la transparence, notamment la réforme des politiques suivies. Les activités comprennent la formation, le reportage, la création de capacités, la formulation de politiques et la sensibilisation. En démocratisant l'information et en donnant à chacun la possibilité de faire entendre sa voix, l'Institut contribue aux objectifs essentiels des Nations Unies que sont la paix, le développement équitable, les droits de l'homme et l'égalité.

Changements importants au sein de l'organisation

Au cours des quatre dernières années, l'Institut a considérablement élargi sa mission. Il travaille désormais activement dans plus de 30 pays dans le monde, en Amérique latine et en Asie, des Balkans à l'Eurasie jusqu'en République islamique d'Iran, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord jusqu'à la région africaine des Grands Lacs et les autres régions d'Afrique. L'Institut a également élargi son audience en travaillant avec les journalistes locaux et en s'engageant fermement avec des organisations de la société civile, il a contribué à améliorer leur capacité de s'exprimer et de faire entendre la voix des journalistes et autres citoyens souhaitant se faire entendre. L'Institut élargit également son activité avec les gouvernements, s'il y a lieu, afin d'encourager une réforme de la politique de l'information et du cadre juridique de l'activité des journalistes et il aide à améliorer la transparence, la responsabilisation et la bonne gouvernance.

Contribution aux activités de l'ONU

L'Institut coopère régulièrement avec des organisations multilatérales et notamment les Nations Unies. Par exemple, il entretient des relations de longue date avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans le cadre de la publication Refworld, qui fait autorité et qui vise à promouvoir des décisions prises en connaissance de cause dans le domaine du statut des réfugiés et des procédures d'asile. L'Institut travaille également souvent avec les missions des Nations Unies, il a ainsi coopéré récemment avec le Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen et avec le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU. L'Institut travaille étroitement avec les Nations Unies sur un important programme de réforme de la politique de l'information au Rwanda et en Iraq, il a également travaillé étroitement avec les Nations Unies en République démocratique du Congo. Il entretient de longue date une relation avec le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie et il a appuyé l'action du Tribunal depuis sa création.

Participation aux réunions de l'ONU

Des représentants de l'Institut assistent régulièrement aux réunions de l'UNESCO à Paris sur la liberté d'expression et les initiatives de coopération visant à améliorer la capacité d'expression des citoyens et des médias dans les sociétés en développement et en transition, notamment à des réunions récentes sur les changements que l'on constate au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Coopération avec des organes des Nations Unies

L'Institut travaille étroitement avec de nombreux organes des Nations Unies et notamment le PNUD, l'UNESCO, le HCR et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) – désormais un élément de l'Entité des

Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ONU-Femmes. Avec l'UNESCO et le PNUD, l'Institut coopère souvent avec les médias et coordonne les programmes de développement et de renforcement des capacités des médias dans les sociétés en conflit et en transition. Par son activité dans les zones de conflit, l'Institut aide des journalistes locaux à faire des reportages intelligents et précis sur les réfugiés et les personnes déplacées, et il est donc souvent en relation avec le HCR pour une formation et une information, et en qualité de source d'information journalistique approfondie pour faire connaître la question et le travail du HCR. L'Institut est fortement attaché à une action en faveur de la condition de la femme et est en rapport étroit avec ONU-Femmes concernant de nombreux domaines.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Institut mène plusieurs programmes pour donner aux femmes du Moyen-Orient, de l'Asie centrale, du Caucase, de l'Afghanistan, du Pakistan, de l'Afrique et de l'Asie les moyens de s'exprimer. Il organise notamment des formations, apporte une aide directe aux femmes à la recherche d'un emploi et renforce leur rôle dans les institutions existantes. L'Institut participe aussi à une sensibilisation concernant l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, contribuant ainsi directement à l'OMD 3. La mission d'ensemble de l'Institut est de contribuer à la consolidation de la paix et de donner une confiance en soi permettant aux citoyens de mieux s'exprimer contre les conflits violents, qui sont l'une des principales causes de la pauvreté, de la dégradation, des violations des droits de l'homme, de l'inégalité, de la violence contre les femmes et des dommages causés à l'environnement.

6. Fédération internationale des femmes des carrières juridiques

Statut consultatif spécial accordé en 1961

Introduction

Fondée à Paris en 1928, la Fédération internationale des femmes des carrières juridiques est une organisation non gouvernementale qui réunit des femmes juristes, dans le but de lutter pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de promouvoir leurs droits fondamentaux. La Fédération compte des représentantes en Amérique du Nord et en Amérique latine, en Europe, en Afrique et en Asie. Elle collabore avec l'UNESCO, avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et avec l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Buts et objectifs de l'organisation

Les activités de la Fédération s'inspirent des principes de la Charte des Nations Unies qui sont consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et réaffirmés dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

La Fédération se donne pour mission de promouvoir ses principes fondamentaux, d'encourager et d'aider ses membres dans leurs activités avec les parlements, les pouvoirs publics ou autres autorités compétentes, ainsi qu'auprès de l'opinion publique, afin que ces principes fondamentaux soient intégrés dans le droit national et appliqués concrètement dans le système judiciaire et dans l'administration des affaires sociales; elle cherche aussi à réunir des informations sur la condition juridique, sociale et économique des femmes dans le monde entier et étudie les législations qui retentissent sur cette condition; elle encourage les liens d'amitié et d'unité entre ses membres ainsi qu'avec les autres associations internationales de juristes et elle contribue à la promotion de la paix dans le monde.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

Pendant la période considérée, la Fédération a organisé des réunions sur les thèmes suivants : en 2009, sur « Le droit à la paix »; en 2010 sur « Les femmes migrantes »; en 2011 sur « Les droits fondamentaux des femmes : une faim de justice »; et en 2012 sur « La paix : garantie des droits de l'homme ».

Participation aux réunions de l'ONU

La Fédération a participé aux sessions suivantes de la Commission de la condition de la femme : 2009, cinquante-troisième session; 2010, cinquante-quatrième; 2011, cinquante-cinquième; et 2012, cinquante-sixième. Elle a également organisé des réunions parallèles et participé à des manifestations parallèles organisées par d'autres ONG. La Fédération a participé à la quarante-septième session de la Commission du développement social en 2009, à la quarante-huitième en 2010, à la quarante-neuvième en 2011 et à la cinquantième en 2012. Elle a également assisté à des conférences au siège de la FAO pendant la période considérée.

Coopération avec des organes des Nations Unies

Aucune coopération n'est signalée.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fédération a structuré son action dans l'intention de participer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans l'esprit de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. À ce sujet, ses membres ont fait campagne pour la ratification du Protocole facultatif. Alors que les principes appliqués par la Fédération sont conformes à tous les objectifs du Millénaire pour le développement et aux grandes lignes de la Convention, ils sont spécialement pertinents au regard de l'objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

7. Kuwait Information Technology Society

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

La Kuwait Information Tvechnology Society (Société koweïtienne d'informatique) est une organisation non gouvernementale créée le 7 mars 1982 au Koweït.

Buts et objectifs de l'organisation

La Société cherche à contribuer au progrès scientifique et technique dans ses applications informatiques au Koweït et dans le monde, à renforcer le niveau de compétence professionnelle et scientifique de tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'informatique, à accroître la coopération et les échanges de compétences entre les informaticiens dans les divers aspects techniques, scientifiques et professionnels de leur travail, et à dispenser des conseils dans le domaine de l'informatique à des particuliers, des entreprises, des établissements et organismes publics.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

Pendant la période considérée, les activités de la Société ont été axées surtout sur la gouvernance de l'Internet. Elle a ainsi participé à des réunions du Forum sur la gouvernance de l'Internet à Charm el-Cheikh (Égypte) en 2009, en Lituanie en 2010, au Kenya en 2011 et en Azerbaïdjan en 2012. La Société est membre du Groupe consultatif mixte du Forum sur la gouvernance de l'Internet, désigné par le Secrétaire général. Le rôle du Groupe consultatif est de définir un ordre du jour et d'établir la structure des réunions du Forum sur la gouvernance de l'Internet. La Société a participé à toutes les réunions et aux consultations à composition non limitée du Groupe consultatif tenues à Genève entre 2009 et 2012.

Au cours des consultations tenues en février 2011 à Genève, la Société a travaillé avec d'autres acteurs à une réflexion sur l'impact des « printemps arabes » sur le programme de la sixième réunion du Forum sur la gouvernance de l'Internet tenue à Nairobi et elle est parvenue à faire adopter le thème de « L'Internet comme catalyseur du changement ». À la septième réunion du Forum, tenue à Bakou, la Société a coordonné le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet pour le développement, chargé de choisir les thèmes et les sous-thèmes de la session, et elle a proposé et choisi la liste des participants et des animateurs et a organisé l'orientation de la session.

Au niveau régional, la société participe activement à un groupe d'experts sur la nécessité de créer un Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet. La réunion, organisée par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) a eu lieu en octobre 2010. Le texte issu de cette réunion engage les gouvernements et acteurs arabes à soutenir le Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet et en approuver la création. Les ministres arabes de la communication ont pris note de cet appel et ont demandé une consultation ouverte.

La Société a joué un rôle majeur dans l'organisation des consultations à composition non limitée qui ont eu lieu à Beyrouth en janvier 2012 et elle a accueilli et présidé le premier Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet au Koweït du 9 au 11 octobre 2012 sous l'égide de la Ligue des États arabes et de la CESAO. Pour la seconde réunion du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet, la Société a continué à présider le Groupe consultatif mixte du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet (à ce jour).

Participation aux réunions de l'ONU

- La Société a participé à Genève aux consultations ouvertes sur le Forum sur la gouvernance de l'Internet et au Groupe consultatif mixte (février 2009, mai 2009, février 2010, mai 2010, février 2011, mai 2011, février 2012 et mai 2012).
- Elle a participé aux réunions du Forum sur la gouvernance de l'Internet tenues à Charm el-Cheikh en 2009, en Lituanie en 2010, au Kenya en 2011 et à Bakou en 2012.
- Elle a participé au Sommet mondial sur la société de l'information qui a tenu des réunions thématiques à Genève en mai 2009, 2010, 2011 et 2012.

Coopération avec des organes des Nations Unies

La Société koweïtienne d'informatique coopère avec le secrétariat du Forum sur la gouvernance de l'Internet à l'Union internationale des télécommunications (UIT) et avec la CESAO.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'est signalée.

8. Conseil méditerranéen des brûlures et désastres du feu

Statut consultatif spécial accordé en 2001

Introduction

Le Conseil méditerranéen des brûlures et désastres du feu est la seule organisation professionnelle de par le monde s'occupant des grands brûlés et des désastres des incendies ayant une accréditation auprès des Nations Unies. Le Conseil est guidé par l'esprit, la mission et l'action des Nations Unies dans son action scientifique et humanitaire internationale et il soutient les principes fondateurs des Nations Unies à tous égards.

Buts et objectifs de l'organisation

L'objectif premier de cette ONG est d'assurer et de promouvoir des soins de qualité, dispensés de façon équitable, aux patients grands brûlés, aux groupes sociaux et aux populations après de graves incendies, ainsi qu'aux victimes d'explosions toxiques, d'accidents nucléaires ou d'urgences complexes dans la perspective d'atténuer les souffrances et de renforcer la coopération internationale. Le Conseil encourage la lutte contre l'incendie pour sécuriser les locaux

d'habitation et les lieux de travail, et s'emploie à introduire des technologies appropriées, en particulier dans les pays en développement. Le Conseil méditerranéen des brûlures et désastres du feu est un groupe scientifique très professionnalisé qui s'appuie sur un travail technique solide tout en conservant une conscience sociale, qui fait que son action cherche à améliorer le bien-être de tous, en s'inspirant des principes relatifs à la santé, à l'action humanitaire, à la science et à la promotion de la paix des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la santé. C'est ce qui a amené l'OMS à désigner cette ONG « Centre de collaboration de l'OMS » pour les quatre prochaines années. C'est là une importante reconnaissance des activités très professionnelles du Conseil.

Changements importants au sein de l'organisation

L'Assemblée générale du Conseil méditerranéen des brûlures et désastres du feu a eu lieu à Istanbul (Turquie) le 2 avril 2010, et a approuvé le changement de nom de l'association en Conseil euro-méditerranéen des brûlures et désastres du feu.

Contribution aux activités de l'ONU

La publication *Annals of Burns and Fire Disasters* (Annales des brûlures et désastres du feu) est publiée chaque trimestre depuis 1987, avec un tirage de 3 200 exemplaires par numéro en moyenne. Les Annales comprennent des pages qui concernent l'OMS et les Nations Unies, et c'est là un important moyen de diffusion d'une information concernant ces organisations, ainsi que des pages du Journal de médecine humanitaire, seul périodique dans le secteur des grands brûlés. Les Annales et le Journal sont inscrits dans le registre Pub Med et dans Scopus, et sont en distribution à la bibliothèque d'Alexandrie (Égypte) ainsi qu'à la Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis d'Amérique.

Participation aux réunions de l'ONU

Le Conseil méditerranéen des brûlures et désastres du feu assiste régulièrement aux sessions de la Commission des droits de l'homme, à Genève. Il assiste aussi régulièrement aux sessions annuelles de l'Assemblée mondiale de la santé et du Conseil exécutif de l'OMS. Les fonctionnaires des Nations Unies et de l'OMS sont également invités à assister aux conférences du Conseil méditerranéen des brûlures et désastres du feu.

Coopération avec les organes des Nations Unies

Le Conseil travaille étroitement avec l'OMS.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

De 2009 à 2011, le Conseil a collaboré avec l'Association internationale de médecine humanitaire pour réaliser en République démocratique du Congo un projet intitulé « Développement d'un centre spécialisé pour la réduction de la mortalité et de l'invalidité causées par les brûlures en âge pédiatrique ». Le Conseil a également ouvert une unité de 10 lits de médecine des brûlés en âge pédiatrique à l'Hôpital Mont-Amba de l'Hôpital universitaire de Kinshasa et a construit une salle de classe multimédias pour assurer la formation des médecins et des soignants. Le Conseil a aussi organisé un stage de formation technique et professionnelle pour les cliniciens

qui travaillent dans 24 autres hôpitaux et des postes de premiers soins dans la province de Kinshasa. Une campagne éducative de prévention a été lancée avec la distribution de matériaux pédagogiques illustrés portant sur le traitement des principales et des plus fréquentes formes de brûlures graves dans cette région. Les médecins et les soignants du Conseil méditerranéen des brûlures et désastres du feu ont consacré plus de 150 heures de travail à la préparation de ces stages et d'activités de formation à la chirurgie dans ce domaine.

9. Association nationale des économistes de Cuba

Statut consultatif spécial accordé en 1997

Introduction

L'Association nationale des économistes de Cuba (ANEC) est une ONG cubaine fondée le 14 juin 1979. Elle se compose d'un comité national de 75 membres, élus lors d'un congrès ayant lieu tous les cinq ans; elle est dotée d'un conseil exécutif national et de comités provinciaux, avec leur conseil correspondant dans les 14 provinces du pays ainsi qu'avec les 169 comités municipaux et 4 743 sections de base, qui regroupent plus de 79 565 membres associés.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Association comprend 17 sociétés savantes, à laquelle sont affiliés les membres en fonction de leur spécialité et de leurs intérêts professionnels. L'ANEC est rigoureusement autofinancée. Ses membres versent une cotisation mensuelle et, par son bureau d'étude, l'Association dispense des conseils techniques, économiques et comptables qui sont offerts par plus de 1 290 consultants (dont 80 % de retraités). Ce bureau d'études offre à l'Association les moyens financiers nécessaires à son bon fonctionnement. Parmi les principaux objectifs de l'Association figurent la volonté d'améliorer la compétence professionnelle et les connaissances de toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de l'économie au niveau pratique, de fournir des conseils et une formation, et d'entretenir des relations avec des spécialistes et des institutions internationales s'occupant de l'économie, l'accent étant mis sur la participation aux groupes de travail qui concernent le Conseil économique et social.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

- L'Association travaille dans le cadre de l'atelier international sur les données d'expérience internationales concernant les coopératives, organisé avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Cuba.
- L'Association soutient les objectifs des Nations Unies.
- Elle donne la priorité, dans ses enceintes et lors des congrès et conférences scientifiques de l'Association, à l'étude des problèmes du vieillissement de la population et de la lutte contre la corruption.

- Elle a organisé les XI^e et XII^e Congrès internationaux sur la mondialisation et les problèmes du développement qui portent sur les questions économiques; y ont participé plus de 60 pays, 9 lauréats du Prix Nobel, 25 organisations mondiales et régionales et 5 chefs d'État.
- Elle a publié un ouvrage sur les résultats économiques internationaux entre 2000 et 2011 en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Elle a facilité la tenue de la septième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui a accrédité l'Association nationale des économistes de Cuba comme ONG autorisée à assister à ces conférences.

Participation aux réunions de l'ONU

- L'Association a assisté en février 2009 à Genève au Conseil des droits de l'homme en qualité d'observateur. Sa délégation a participé à un groupe de réflexion qui a dénoncé la guerre économique que les États-Unis livrent à Cuba. En juin 2009, la même délégation a présenté un exposé lors de la réunion générale.
- En mai 2010, l'ANEC a assisté à la trentième session de la CEPALC, tenue au Brésil.

Coopération avec des organes des Nations Unies

- L'Association entretient des contacts réguliers avec le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale.
- En collaboration avec le PNUD, l'Association met au point des projets relatifs à des coopératives et au développement local à Cuba.
- L'Association a organisé, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population, un programme de lutte contre le VIH et le sida à Cuba.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- La délégation de l'Association a participé à un atelier international sur l'avenir de la Terre, à Évian (France), en 2011.

10. Association internationale pour les droits des veuves

Statut consultatif spécial accordé en 2001

Introduction

Les principales activités de l'Association internationale pour les droits des veuves sont de faire campagne pour ces droits à l'échelle internationale, et d'apporter aux associations de veuves et à leurs militantes, aux juristes et à toutes autres personnes concernées, des informations pour les aider à défendre les droits des veuves.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Association cherche à éliminer les pratiques coutumières néfastes et leurs manifestations modernes, qui affectent profondément la vie quotidienne des veuves et de leurs enfants dans la plupart des pays d'Afrique et compromettent l'exercice de leurs droits. L'Association internationale pour les droits des veuves travaille également à convaincre les gouvernements de respecter leur obligation internationale de mettre un terme à toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes et les filles.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

Pour contribuer aux travaux des Nations Unies, l'Association intervient auprès des ministres des 54 États membres du Commonwealth pour susciter une prise de conscience des mauvais traitements infligés aux veuves et à leurs filles et des difficultés qu'elles ont d'exercer leurs droits, et de convaincre les gouvernements qui n'appliquent pas leurs engagements en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et autres conventions relatives aux droits de l'homme. L'Association soulève également ces questions dans d'autres enceintes internationales. Ses responsables, pendant la période considérée, ont fait divers exposés devant : i) l'Association des magistrats et juges du Commonwealth lors de ses conférences de 2011 et de 2012; ii) la Conférence des juristes du Commonwealth sur les « Droits des veuves sont des droits fondamentaux » en 2012; iii) le Colloque international sur les femmes comme agents de changement, organisé par le Secrétariat du Commonwealth et la Foreign Press Association du Royaume-Uni en 2012; iv) le Séminaire « Éclairage sur les veuves » tenu à la Chambre des Lords, auxquelles a assisté la Ministre d'État pour le développement en 2012; et v) la Fédération internationale des femmes des carrières juridiques, lors de sa conférence sur l'impact de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes sur les droits des femmes dans le nouvel ordre mondial.

Participation aux réunions de l'ONU

Quand les ressources financières le permettent, l'Association assiste aux sessions de la Commission de la condition de la femme et d'autres entités des Nations Unies telles que le Conseil des droits de l'homme, à Genève. Au cours des quatre dernières années l'Association a organisé des réunions parallèles avec d'autres ONG internationales durant les réunions annuelles de la Commission de la condition de la femme; durant ces réunions des orateurs venant de plusieurs pays ont déploré l'absence continue d'action de la part des pouvoirs publics face aux abus dont souffrent les veuves. L'Association publie aussi une déclaration annuelle à la Commission de la condition de la femme sur la situation des veuves.

Coopération avec des organes des Nations Unies

L'Association a suivi la réunion du Conseil des droits de l'homme à Genève en 2012 et a diffusé les recommandations et les rapports pertinents à ses filiales en Afrique et en Asie du Sud. Elle a également diffusé toutes les déclarations au sujet

des veuves et des droits fondamentaux faites par le Secrétaire général, par la Secrétaire générale adjointe et Directrice d'ONU-Femmes et la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'est signalée.

11. Women and Memory Forum

Statut consultatif spécial accordé en 2009

Introduction

Fondée en 1995 en Égypte, l'association Women and Memory Forum regroupe des femmes qui travaillent dans les universités, les instituts de recherche ou qui militent contre les représentations et perceptions négatives des femmes arabes dans le domaine culturel. Les représentations culturelles prédominantes de la femme arabe constituent en effet un obstacle majeur à l'épanouissement des femmes et à la réalisation de leurs droits. Le Forum est convaincu que l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les femmes arabes actuellement est le manque d'information culturelle non classique et de connaissances nouvelles au sujet du rôle des femmes dans l'histoire et dans la société contemporaine. Le Forum a décidé de se donner un statut officiel afin de sensibiliser et promouvoir la prise en compte de la notion de « genre » comme catégorie d'analyse dans l'étude et l'interprétation de l'histoire arabe et des sciences sociales en général. L'objectif à long terme des recherches spécialisées effectuées par le Forum est de produire et de diffuser largement des informations culturelles d'un type différent au sujet des femmes arabes qui puissent être utilisées pour susciter une prise de conscience et faciliter l'émancipation des femmes.

Buts et objectifs de l'organisation

Le Forum travaille à l'avènement d'une société dans laquelle la justice et les perspectives prévaudront pour les hommes et les femmes en toute égalité, pour une société dynamique capable de produire régulièrement des connaissances nouvelles afin de repenser les relations de pouvoir dans les différentes structures sociales pour qu'elles puissent soutenir et préserver leur dignité humaine face à toutes les formes de discrimination. Pour accomplir cette vision, le Forum adopte une mission culturelle fondée sur la notion de genre. Par cette mission, il aide à produire et diffuser des connaissances d'un type différent concernant les femmes dans la région arabe. Le Forum cherche également à faire une nouvelle lecture de la tradition et de l'histoire culturelle arabes afin de susciter une prise de conscience culturelle et sociale nouvelle qui contribue à améliorer le rôle social et intellectuel des femmes face à des stéréotypes négatifs encore prépondérants. Le Forum cherche à réaliser un objectif important, celui d'aider à l'émancipation des femmes par la publication et la diffusion de connaissances différentes,

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

Le « Women and Memory Forum », par son travail sur la condition féminine et par ses recherches a contribué aux travaux des Nations Unies en mettant en évidence la nécessité de faire progresser la cause des femmes, leur émancipation politique et leur participation au pouvoir en Égypte. En fait, le Forum a reçu une subvention du Fonds d'ONU-Femmes pour l'égalité des sexes afin de poursuivre ses travaux sur l'autonomisation des femmes dans le domaine politique.

Participation aux réunions de l'ONU

Le Forum a assisté aux réunions suivantes : la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme à New York, du 1^{er} au 12 mars 2010; la réunion d'information, Département de l'information/ONG au Siège des Nations Unies le 4 mars 2010 sur « L'égalité des droits et des chances – des progrès pour tous : les femmes arabes 15 ans après Beijing »; et la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, du 27 février au 9 mars 2012.

Coopération avec des organes des Nations Unies

Le Forum a reçu une subvention du Fonds d'ONU-Femmes pour l'égalité des sexes afin de poursuivre ses travaux sur l'émancipation politique des femmes. Le Forum a assisté, au Caire, à de nombreuses réunions au niveau national, dans le cadre d'ONU-Femmes.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Forum contribue à la réalisation des OMD par son action en faveur de l'émancipation des femmes et de l'égalité des sexes en Égypte. Le Forum a apporté sa contribution à un travail important sur la place des femmes dans la nouvelle constitution égyptienne et à la formation d'une coalition d'ONG féministes pour faire pression en faveur de l'égalité des sexes dans la Constitution égyptienne. En outre, l'organisation aurait pu apporter une contribution plus importante à l'application des programmes des Nations Unies s'il n'y avait eu en Égypte une instabilité politique rendant difficile le travail des ONG.

12. Women for Women's Human Rights – New Ways

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

Women for Women's Human Rights – New Ways est une organisation non gouvernementale indépendante qui réunit des femmes et a été fondée en 1993. Après 20 années d'activisme constant et une action de sensibilisation et de création de réseaux, l'association a apporté sa contribution à diverses réformes juridiques en Turquie, à la promotion des droits sexuels et corporels dans les sociétés musulmanes et à la défense des droits fondamentaux des femmes au niveau des Nations Unies.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation cherche à défendre les droits fondamentaux des femmes aux niveaux local, régional et international, elle cherche à donner aux femmes les moyens de devenir des agents actifs de changement social, de démocratisation et de paix. L'organisation suit une démarche intégrée d'examen des questions relatives aux droits fondamentaux des femmes, en tenant compte des liens entre les diverses questions pertinentes pour les femmes (violence, droits économiques, droits juridiques, sexualité, droits en matière de fécondité, et droits de la petite fille).

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

L'Association a lancé et coordonné la rédaction d'un rapport parallèle des ONG pour le sixième examen périodique de la Turquie par le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Le texte a été établi par un collectif de 20 ONG défendant les droits des femmes mais aussi des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenre, et il a été approuvé par 6 fédérations nationales de femmes. Une représentante de l'organisation a assisté à la réunion préparatoire et a présenté un bref résumé du rapport au Comité en juillet 2009. En juillet 2010, une délégation d'ONG coordonnée par l'Association était présente pour plaider auprès du Comité et des représentants de la Turquie lors de l'examen officiel du rapport. Durant la session, la délégation a également tenu une conférence de presse et lancé une campagne de publicité mettant en lumière les exigences des femmes en Turquie. Après l'examen par le Comité, l'Association a coordonné ses activités pour susciter une sensibilisation et utiliser au mieux ce processus d'examen pour défendre la cause des femmes au niveau national.

L'Association a préparé également un rapport parallèle des ONG sur la situation actuelle en Turquie à l'intention du Comité des droits économiques, sociaux et culturels à sa réunion tenue en mai 2011 à Genève. Ce rapport a été signé par 20 ONG turques, c'était le premier rapport parallèle établi par des organisations de femmes en Turquie en vue de l'examen initial de la Turquie dans le cadre de la procédure d'examen du Conseil économique et social.

Participation aux réunions de l'ONU

- L'Association a participé à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme à New York du 2 au 13 mars 2009 et a organisé une manifestation parallèle sur le thème « Conciliation du travail et de la vie familiale pour un partage équitable des responsabilités : études de cas provenant d'une recherche internationale » et elle a fait partie de la délégation officielle de la Turquie.
- À la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 1er au 12 mars 2010, elle a coordonné la délégation d'ONG turques et participé à la délégation officielle.
- À la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, à New York, du 22 février au 4 mars 2011, elle a participé à la

délégation officielle organisé avec d'autres un débat sur les droits sexuels et corporels dans les sociétés musulmanes.

- À la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 27 février au 9 mars 2012, elle faisait partie de la délégation officielle.

Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation a été choisie pour faire partie de l'Équipe spéciale des Nations Unies pour la Conférence internationale sur la population et le développement+20, et, en 2012, pour le programme des OMD+15; elle a aussi assisté à plusieurs de leurs réunions.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a préparé la création en 2012 d'un groupe de travail d'ONG sur les droits et la santé en matière de sexualité et de procréation en Turquie, notamment avec l'Association turque de planification familiale, la Fondation turque pour la valorisation des ressources humaines, la Fondation Willows, ainsi que des universitaires et des travailleurs sociaux. Le groupe était formé pour travailler à une sensibilisation nationale et internationale en faveur de la Conférence internationale sur la population et le développement+20, ainsi que pour le processus relatif aux OMD et au programme de développement pour l'après-2015. Le groupe devrait élargir sa composition pour devenir une plaque tournante pour des activités spécifiques sur ces questions au cours des prochaines années.

13. Conseil mondial du peuple russe

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

Fondé en 1993, le Conseil mondial du peuple russe est une organisation sociale à but culturel, éducatif et caritatif, ainsi qu'un important lieu de dialogue social du peuple russe. Ses réunions annuelles rassemblent des représentants du Gouvernement, des membres d'organisations sociales, du clergé des religions traditionnelles de Russie, des personnalités du monde scientifique et culturel, des délégués des communautés russophones à travers le monde, ainsi que des représentants d'organisations de jeunes et d'associations de femmes. Le Conseil est sous l'autorité de Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie.

Buts et objectifs de l'organisation

Favoriser la renaissance spirituelle, culturelle, sociale et économique de la Russie, encourager la coopération de l'Église orthodoxe avec les autres religions traditionnelles pour garantir l'apaisement moral de la société, et éradiquer l'intolérance et l'extrémisme religieux; rassembler les forces constructives pour résoudre les problèmes concernant la renaissance spirituelle, la culture, l'économie, l'écologie, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que la vie sociale; renforcer les rapports amicaux entre groupes nationaux et autochtones; surmonter les dissensions entre groupes ethniques; lutter contre le

séparatisme et le terrorisme international; défendre les droits et intérêts des Russes vivant en dehors des frontières de la Fédération de Russie; réunir, étudier et diffuser des informations sur tous les aspects de la vie des Russes dans le monde; aider à développer des relations amicales entre les peuples de Russie et d'autres pays dans le but de favoriser l'avènement d'un monde à l'abri de toute coercition, et encourager un dialogue interconfessionnel entre civilisations et cultures.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Aucune contribution n'est précisée.

Participation aux réunions de l'ONU

2010 :

- Sessions ordinaires du Comité chargé des organisations non gouvernementales, le 31 janvier, à New York;
- Séance plénière de la Troisième Commission de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session, avec les membres de la délégation de la Fédération de Russie, le 11 novembre.

2011 :

- Réunion entre le Président du Département des relations extérieures des églises du Patriarcat de Moscou, avec le Secrétaire général adjoint à l'information, au Siège de l'ONU, à New York, le 7 février;
- Réunion sur le thème « Paix et dialogue entre les cultures » accueillie par l'UNESCO au Siège du Secrétariat de l'ONU à New York, le 11 mars;
- Groupe de travail sur le vieillissement, le 20 avril;
- Réunion spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au vingt-cinquième anniversaire de l'accident de Tchernobyl, avec la participation du Secrétaire général Ban Ki Moon, 26 avril;
- Reprise de la session du Comité chargé des organisations non gouvernementales, les 19 et 20 mai.

Coopération avec des organes des Nations Unies

Le Conseil participe à des réunions et des manifestations diverses de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de l'UNESCO.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'est signalée.

14. Association des centres du commerce international

Statut consultatif spécial accordé en 1977

Introduction

L'Association des centres du commerce international est une organisation comprenant des membres, qui se consacre à la création et au bon fonctionnement de centres du commerce international afin de faciliter l'expansion des échanges. L'Association représente plus de 320 membres dans près de 100 pays.

Buts et objectifs de l'organisation

La mission de l'Association est de stimuler les échanges internationaux et d'exploiter les possibilités d'investissement en aidant les entreprises et les organismes publics de développement économique à établir entre eux des relations. De nombreux membres de l'Association se trouvent dans des pays en développement et aident les entrepreneurs locaux à nouer des relations commerciales avec l'étranger par l'intermédiaire du programme de coopération des membres de l'Association.

L'Association des centres du commerce international est un organisme mondial à but non lucratif, non politique, ouvert, non discriminatoire et multiculturel, attaché à élargir les perspectives de ses membres et des entreprises qu'ils représentent, et de promouvoir les échanges et la prospérité économique comme moyens privilégiés de réaliser la paix et la stabilité dans le monde.

Changements importants au sein de l'organisation

L'Association a recruté de nouveaux membres en Chine (16), en Inde (4), en Amérique latine (18), et en Afrique (5).

Contribution aux activités de l'ONU

L'Association des centres du commerce international a participé à de nombreuses conférences et réunions des Nations Unies en Europe et en Afrique; quelques-uns de ses centres ont accueilli des réunions encourageant la paix et le commerce, et certaines de ces réunions ont vu la participation de hautes personnalités des Nations Unies. Par exemple :

- Le Centre du commerce international de Washington a accueilli en juin 2011 une réception sous le titre : « Afrique : 53 pays, une union – de nouveaux défis », avec la participation de la Secrétaire générale adjointe Susana Malcorra et du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique Abdoulie Janneh (CEA). En juillet 2010, le Prix Nobel Muhammad Yunus, de la Grameen Bank a fait une allocution devant le Centre du commerce international de Washington sous le titre « Créer des entreprises sociales : un capitalisme d'un type nouveau qui sert l'humanité dans ses besoins les plus pressants ». En avril 2009, le même centre du commerce international de Washington a accueilli un forum, auquel a participé la lauréate 2004 du Prix Nobel de la paix, Wangari Maathai, qui a examiné le thème « le défi lancé à l'Afrique »;

- Le Centre du commerce international de Mumbai (Inde) a organisé le Forum international Indiallia 2012, où Sean Purcell, Chef du Service des achats du Département de l'appui aux missions de l'ONU, a parlé des moyens de développer les activités commerciales par le canal des organismes des Nations Unies. Le Centre du commerce international de Mumbai a célébré « la paix et la prospérité par le commerce » lors d'une réception marquant la Journée de l'Association mondiale des centres du commerce international le 24 juin 2010, qui a réuni près de 200 diplomates ainsi que des représentants du commerce et des médias. Lors d'une réunion tenue en octobre 2009 dans ce même centre, M. Narendra Jadhav, de la Commission indienne de planification, a prononcé une conférence sur « La paix et la stabilité par le commerce mondial »;
- Le Président Nelson Pilosof du Centre du commerce international de Montevideo s'est rendu à Caracas en juin 2009 pour faire des exposés sur « La paix et la fraternité dans la société moderne » à l'Université Andres Bello et une conférence sur « La technologie et les valeurs de la mondialisation » à l'Université Simón Bolívar;
- Le Centre du commerce mondial de San Diego a accueilli une réunion sur le thème « La paix, la prospérité et la diversité par le commerce international » le 8 septembre 2011, au cours de laquelle on a pu voir 80 expositions d'entreprises locales participant au commerce mondial;
- Le Centre du commerce international d'Oslo a apporté son soutien au Troisième Sommet annuel sur la paix par le commerce, en mai 2009 et octobre 2010.

Participation aux réunions de l'ONU

L'Association des centres du commerce international a participé à de nombreuses réunions avec le Secrétaire général de la CNUCED et avec le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève :

Consultations avec le Président du Conseil du commerce et du développement, le 26 février 2009.

- Consultations du Secrétaire général de la CNUCED sur le commerce et le développement, le 8 avril 2009.
- Colloque public de la CNUCED à Genève le 18 mai 2009.
- Quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement : débat de haut niveau sur l'Afrique, le 30 juin 2009.
- Débat de haut niveau du Conseil économique et social : débat général avec les institutions financières et commerciales internationales le 6 juillet 2009.
- Cinquante-sixième session du Conseil du commerce et du développement – séance plénière, le 14 septembre 2009.

Coopération avec des organes des Nations Unies

L'Association des centres du commerce international entretient des relations avec le Directeur général et a été invitée à rencontrer régulièrement des participants lors de différentes conférences, en particulier les conférences sur le développement des nouvelles économies de la connaissance et le commerce international au

XXI^e siècle. L'Association entretient des liens avec la Commission économique pour l'Europe sur les questions des services infrastructurels.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association a contribué à la réalisation de l'objectif 8, qui traite d'un partenariat mondial pour le développement, en engageant un ancien ministre du commerce international de la Colombie aux fonctions tout récemment créées de coordonnateur pour l'Amérique latine dans le but d'élargir le réseau des centres du commerce international dans cette région et d'ouvrir des perspectives commerciales dans les économies en développement.

À l'appui de l'objectif 1, l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, le Centre du commerce international d'Istanbul a fait une contribution de 140 000 dollars pour aider les Somaliens souffrant de disette et il a appelé tous les centres du commerce international à contribuer à cette cause.

L'Association a également contribué à la réalisation de l'objectif 7, sur la durabilité environnementale, en encourageant ses membres à construire des établissements humains viables à terme.

15. Zonta International

Statut consultatif général accordé en 1969

Introduction

Fondée en 1919, Zonta International est une organisation mondiale regroupant des cadres et des membres des professions libérales qui s'emploient à faire progresser la condition de la femme dans le monde, par des services et une sensibilisation. L'association compte 30 000 membres, répartis dans 1 200 clubs Zonta dans 65 pays.

Buts et objectifs de l'organisation

Zonta International cherche à améliorer la condition de la femme sur les plans juridique, politique, économique, éducatif, sanitaire et professionnel à l'échelle mondiale et locale par des services et une sensibilisation; l'Association travaille à une meilleure compréhension mutuelle, la bonne volonté et la paix au moyen d'une communauté mondiale de cadres du monde des affaires et des professions libérales; elle encourage la justice et le respect universel pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales; elle constitue un trait d'union international propre à encourager l'adoption de normes éthiques élevées, pour appliquer des programmes de services et encourager un soutien mutuel à ses membres qui servent dans leurs collectivités locales, leur pays et le monde.

Changements importants au sein de l'organisation

Aucun changement important n'est signalé.

Contribution aux activités de l'ONU

Zonta International joue un rôle actif parmi les ONG en menant des travaux en faveur de la réalisation des objectifs des Nations Unies; l'Association remplit la fonction de trésorier du Comité des ONG sur la condition de la femme et de trésorier du Comité des ONG auprès de l'UNICEF. Zonta assiste également aux réunions du Comité des ONG pour la lutte contre la traite des êtres humains et du Comité d'ONG pour les droits de l'homme. D'autres thèmes d'activités sont les stupéfiants, le vieillissement et la participation au Groupe de travail sur les filles. Zonta assiste également aux réunions d'ONU-Femmes et organise des réunions parallèlement aux réunions ordinaires du Comité des ONG sur la condition de la femme, à New York.

Participation aux réunions de l'ONU

Zonta International assiste aux réunions de presse hebdomadaires et à la conférence annuelle du Département de l'information et des ONG, en établissant des rapports sur ces réunions qu'elle diffuse à ses membres.

Zonta International est officiellement représentée au Siège de l'ONU à New York, ainsi qu'à Genève, Vienne et Paris. Ses représentantes participent activement à la Conférence des organisations non gouvernementales et aux comités des ONG sur la condition de la femme qui existent dans de nombreuses localités. Des représentants de Zonta International assistent régulièrement aux sessions de la Commission de la condition de la femme, du Conseil des droits de l'homme, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Conseil économique et social et de l'UNESCO. L'Association prête une attention particulière au traitement des questions relatives à la femme à la Troisième Commission de l'Assemblée générale et dans toutes les sessions de l'Assemblée générale. Elle fait des exposés devant le Conseil économique et social et la Commission de la condition de la femme.

Coopération avec des organes des Nations Unies

Zonta International soutient et applique plusieurs projets avec des organismes des Nations Unies, notamment les suivants :

- Un projet mené avec le Fonds des Nations Unies pour la population visant à éliminer la fistule obstétricale et réduire la mortalité et la morbidité maternelles et néonatales au Libéria, depuis 2008;
- Un projet mené avec l'UNICEF pour éliminer la transmission de la mère à l'enfant du VIH et prévenir la violence sexiste au Rwanda, depuis 2008;
- Un projet mené avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM, désormais ONU-Femmes) pour faire en sorte que les villes en El Salvador et au Guatemala soient plus sûres pour les femmes, entre 2008 et 2012;
- Un projet mené avec le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, pour soutenir un centre communautaire organisant le logement et la réinsertion des victimes féminines de la violence en République arabe syrienne, 2008-2010;

- Un projet, avec le même Fonds d'affectation spéciale, pour éliminer la violence physique contre les femmes et aider à appliquer les lois et politiques antidiscriminatoires en Égypte, 2008-2010;
- Un projet avec le même Fonds d'affectation spéciale pour lutter contre la violence à l'égard des femmes par une action collective au Cambodge, 2008-2010;
- UN projet avec ONU-Femmes pour organiser une intervention rapide humanitaire, sensible à la condition féminine, après le séisme survenu en Haïti, 2010-2012;
- Un projet avec le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, pour concourir à une stratégie complète visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes au Cambodge, au Népal et en Ouganda, 2010-2012; depuis 2012, un projet avec le même Fonds d'affectation spéciale tendant à développer l'éducation de masse par les médias, des stratégies pour une sensibilisation collective au problème de la violence à l'égard des femmes, à mettre en question les normes et attitudes stéréotypées qui encouragent la violence à l'égard des femmes, dans 11 pays d'Afrique et d'Asie; un projet mené avec le même Fonds d'affectation spéciale pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et autonomiser les populations rurales du Samoa afin de prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes, depuis 2012;
- Un projet mené avec ONU-Femmes visant à renforcer l'exercice des droits, de la citoyenneté et de la participation des femmes à Tegucigalpa (Honduras) dans l'espoir de réduire la violence publique et privée contre les femmes, depuis 2012.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les services et l'action de sensibilisation menés dans le monde par Zonta International contribuent à la réalisation des objectifs 1, 3, 5 et 6 des OMD. Depuis 2008, Zonta International participe à l'action de l'UNICEF au Rwanda visant à éliminer la transmission de la mère à l'enfant du VIH, contribuant ainsi à l'objectif 6. C'est ainsi que le Rwanda réalisera en 2015 au plus tard l'objectif consistant à éliminer entièrement le VIH dans une première génération. Le soutien apporté à ce projet a aussi pour effet d'améliorer la santé maternelle et de réduire la mortalité infantile, ce qui contribue respectivement aux objectifs 5 et 4.

Depuis 2008, Zonta International soutient le FNUAP et la Campagne mondiale d'élimination de la fistule au Libéria, en cherchant à améliorer la santé maternelle (OMD 5) et à prévenir la fistule obstétricale, à traiter les femmes qui souffrent de la fistule et à assurer leur réinsertion sociale. Ce projet cherche aussi l'émancipation économique des femmes en leur inculquant des compétences en moyens de subsistance, pour les aider à devenir financièrement indépendantes.

Zonta International finance des bourses d'études et des prix dont l'objet est de promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur aérospatial, dans l'ingénierie, le milieu des affaires et les administrations publiques, ce qui contribue à l'OMD 3.

Aux niveaux local et mondial, les 30 000 membres de Zonta International militent pour l'adoption de lois et de politiques d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans tous les aspects de la vie quotidienne.
